

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TLEMCEEN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF DU MAITRE D'OUVRAGE : 415 024 000 013272

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de TLEMCEEN sis à cité les DAHLIA EL KIFFANE informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par le concours national d'architecture restreinte lancé aux journaux : (الجزائر الجديدة) et (Rédacteur) en date du 04/03/2026, et suite :

- **1^{er} phase:** l'ouverture des plis qui a eu lieu le 10/03/2026 et à la réunion de la commission d'évaluation des offres qui s'est tenue en date du 25/03/2026
- **2^{eme} phase:** l'ouverture des plis qui a eu lieu le 26/04/2026 et à la réunion de la commission d'évaluation des offres qui s'est tenue en date du 18/06/2026
- **3^{eme} phase:** l'ouverture des plis qui a eu lieu le 28/06/2026 et à la réunion de la commission d'évaluation des offres qui s'est tenue en date du 30/06/2026

dans le cadre de l'opération : **Etude et suivi pour la réalisation d'une Ecole Primaire Type 3 à BENSEKRANE- BENSEKRANE**, il a été proposé l'attribution provisoire comme suite :

BET	NIF	Montant de Soumission DA en TTC « ETUDE »	Montant de Soumission DA en TTC « SUIVI »	Montant de Soumission DA en TTC « études+ suivi»	Note	Délai D'étude	Délai Suivi	Observation
6 BEST AR CONCEPTION	17846230071115804680	4 015 000.00	6 380 000.00	10 395 000.00	81.67	03mois	10 mois	Offre mieux disant

N.B

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les Dix (10) jours qui suivent la première parution du présent Avis dans la presse nationale auprès de la commission des marchés de la Wilaya de TLEMCEEN.